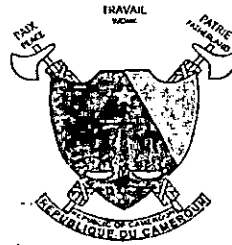


REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA  
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
\*\*\*\*\*  
SOUS-DIRECTION DU BUDGET  
\*\*\*\*\*  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROUN  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING  
AND  
REGIONAL DEVELOPMENT  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
\*\*\*\*\*  
SUB DEPARTMENT OF BUDGET  
\*\*\*\*\*  
PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
\*\*\*\*\*

AVIS D'APPEL D'OFFRES = NATIONAL OUVERT  
00 N° 013 /AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 05 JUN 2023, EN VUE DE  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS FORAGES  
ET POINTS D'EAU DANS CERTAINS VILLAGES DES COMMUNES DE MVAGANE  
ET D'OVENG (DEPARTEMENT- DE LA MVILA ET DU DJA ET LOBO), EN  
PROCEDURE D'URGENCE.

### 1- OBJET

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte publication d'un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation de certains forages et points d'eau dans certains villages des communes de Mvaganne et d'Oveng dans le département de la Mvila et du Dja et Lobo, en procédure d'urgence.

### 2- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux des bâtiments, du génie rural et ou de VRD. Les Entreprises intéressées par le présent Appel d'Offres peuvent soumissionner seules ou s'associer dans le cadre d'un groupement solidaire.

### 3- ALLOTISSEMENT

Le présent Appel d'Offre est en lot unique.

### 4- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent :

- Fourniture et installation d'une pompe;
- Installation de tuyau en Inox, PVC, des tringles et des cylindres ;
- Traitement et désinfection;
- Mobilisation (installation montage et démontage) ;
- Curage et nettoyage du fond du puits ;
- Développement à la pompe ;
- Aménagement d'une super structure sur 12 m2 y compris puits perdu.

### 5- COUT PREVISIONNEL

Le cout prévisionnel est de 25 000 000 FCFA TTC ;

## 6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, EXERCICE 2023, imputation 57 22 019 08 330033 523419.

## 7- CONSULTATION DU DOSSIER

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005 à l'immeuble principal du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél. : 222 22 41 28.

## 8- ACQUISITION ET RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera à l'adresse sus indiquée contre présentation de l'original de la quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de Vingt Cinq Mille (25 000) Francs CFA.

## 9- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances, d'une durée de validité de soixante (120) jours à compter de la date limite de dépôt des Offres et d'un montant de Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA.

## 10- REMISE DES OFFRES :

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra être déposée à la porte 005, Immeuble Rose, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 04.07.2023.... à 13h00, heure locale revêtue de la mention suivante:

**000013** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°...../AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 05 JUN 2023....., EN VUE DE  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS FORAGES  
ET POINTS D'EAU DANS CERTAINS VILLAGES DES COMMUNES DE MVAGANE  
ET D'OVENG (DEPARTEMENT- DE LA MVILA ET DU DJA ET LOBO), EN  
PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 11- RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances ou le non-respect des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.

A défaut de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale, un chèque certifié ou un chèque banque.

## 12- OUVERTURE DES OFFRES

04 JUL 2023

L'ouverture des Offres se fera en un temps le ..... à 14h00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission à l'annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 13- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum des travaux est de **Trois (03) mois**.

## 14- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

### *A- Principaux Critères éliminatoires*

- Non production dans un délai de 48h d'une pièce administrative jugée non-conforme ou absente ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence de déclaration signée sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'un Marché au cours des trois (03) dernières années;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Note Technique inférieure à 70%.

### *B- Critères essentiels*

L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant la notation binaire (**oui/non**) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO:

- Présentation de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Matériel de chantier à mobiliser ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Méthodologie et planning d'exécution ;
- La Capacité financière.

## 15- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des Offres.

## 16- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présente une offre remplissant les critères techniques et financières et évaluée la moins disante.

## 17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 005, Téléphone 222 22 41 28.

## 18- DENONCIATIONS

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de  
l'Aménagement du Territoire.

### Ampliations :

- MINMAP
- ARMP (pour publication)
- CIPM/MINEPAT
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Alain Ousmane Mey